

## Homélie 30 mars 2020 ( Jn 8, 1-11)

Samedi déjà, l'évangile de Jean nous disait qu'on cherchait à arrêter Jésus pour le condamner, mais les gardes n'ont pas osé l'arrêter, et Nicodème l'avait même défendu. Ses adversaires reviennent ici à la charge et, tout en se réclamant de la Loi, sont en plein mensonge, puisque la femme a été prise en « flagrant délit » d'adultère et que l'homme – qui selon la loi, mérite aussi la mort – n'est pas là (comme dans l'histoire de Suzanne !). On presse Jésus de questions pour le prendre à sa propre parole : Silence... Jésus écrit sur le sol, geste mystérieux : serait-ce pour faire appel à une autre loi, qui ne serait plus écrite sur des tables de pierre ? Ou bien ces traits alignés sur le sol veulent-ils suggérer les nombreux péchés que portent tous ces hommes qui encerclent cette femme, réduite à un simple instrument de leur intention mensongère et homicide à l'égard de Jésus ?

Toujours est-il que la parole de Jésus – comme celle du jeune Daniel – met au jour le mensonge qui habite ces hommes ; on admire la sagesse des anciens qui – ici – se retirent les premiers, les plus jeunes encore accrochés à leur intransigeance mensongère... Mais, finalement, « *où sont-ils donc ?* » Ou en sont-ils de leur procès avec Jésus ? La suite du récit le montrera : ils vont revenir le trouver... Jésus leur avait-il demandé de partir ? Que ne veulent-ils donc pas voir ? Ils le savent trop bien ! C'est cette miséricorde de Jésus pour les pécheurs qui leur est le plus insupportable : Cette manière qu'il a de les accueillir – et de les sauver – **avant** de les renvoyer à la loi : « *Va, et désormais ne pêche plus !* » *Personne ne t'a condamnée ? Personne, Seigneur !* Jésus le pourrait, mais il n'y pense même pas, il a plus important à lui apporter, la vie : Quand on reçoit ainsi la vie elle est littéralement sauvée de la mort, gratuitement, on peut alors comprendre ce que c'est de pécher, et de ne plus pécher !

Dans ce domaine du mariage, Le seul péché impardonnable serait-il le remariage ? L'Eglise peut-elle revenir à cette **priorité de la miséricorde** qui n'annule pas la Loi, comme ne cesse de le rappeler notre pape ? Encore faudrait-il, pour continuer à poser cette indissolubilité du mariage, aider les personnes à expérimenter cette force du pardon reçu et donné qui seule permet de tenir cet engagement dans la durée, en en comprenant le prix de conversion quotidienne l'un à l'autre – ou quand par malheur il est trop tard pour l'un ou l'autre – pour pouvoir rebâtir, de façon plus vraie et plus solide... Pour le Christ, il n'est jamais trop tard, pas même pour Judas (même si cela n'a pas suffi pour toucher sa liberté et accueillir un pardon qui l'aurait sauvé du désespoir, même si Jésus s'en va à la mort).

Si nous allions jusqu'au bout de ce récit de Jean – que la liturgie continuera à suivre, nous verrions que le prix de ce pardon, Jésus est prêt à l'offrir lui-même ; ces hommes vont prendre des pierres pour le lapider : il a pris la place de la femme, et s'il peut s'échapper cette fois-ci (son heure n'est pas encore venue) l'évangile pascal nous montrera jusqu'où va l'extrême de son amour.

Nous pourrions prier spécialement en ce jour, pour tes personnes qui souffrent – dans leur vie de couple – d'incompréhension, parfois de violence, verbale ou physique et finalement d'abandon, tout comme pour ceux et celles qui, en ayant fait la vérité devant le Christ, essayent de se relever en pardonnant, pour mieux repartir, comme en témoigne Nathalie Sarthou Lajus, dans un livre fort « Sauver nos vies » : On ne se sauve pas seul !